

suffisante pour les besoins de la population indigène et des Français

La description est en rose et pour cause : Cadillac voulait convaincre le gouvernement que vu l'importance de Michillimakinac l'on devait y tolérer le trafic de l'eau de-vie — qui était sa principale source de revenu. Vers le même temps il proposait de diviser le Canada en deux provinces, Haut et Bas, et de laisser au Haut-Canada le contrôle du commerce des fourrures. Si ce plan était adopté, Cadillac devenait l'égal du gouverneur-général et Michillimakinac sa métropole. Mais il ne le fit pas adopter.

Cependant Cadillac s'était brouillé avec tous ceux qui l'entouraient. Il se plaignit à son protecteur, M. de Frontenac, et celui-ci écrivit au ministre :

“Le pauvre M. de Lamothe-Cadillac aurait eu besoin de vous envoyer cette année un journal pour vous instruire de toutes les persécutions qu'on lui a faites dans le poste où je l'ai mis où il fait merveilles, s'étant acquis beaucoup de crédit sur l'esprit des Sauvages qui l'aiment et qui le craignent.....”

“Enfin on a trouvé moyen par une cabale toute visible de soulever trois ou quatre officiers, qui étaient dans les postes dépendants du sien et qui lui ont fait des algarades si extraordinaires et si inouïes que j'ai été obligé de les faire mettre en prison quand ils ont été descendus et dont je ne les ai fait sortir que depuis quelques jours, parce que assurément ils méritaient davantage. — Un certain Père Careilh, jésuite, qui m'avait écrit, il y a quelques années, des lettres si insolentes, a joué duns tout cela des rôles étonnans.”

Au mois d'août 1697, Cadillac, voyant l'impor-